

Communauté de Communes d'Opale Sud – Service Public d'Assainissement
459, rue de l'Impératrice
62600 Berck-sur-mer
Téléphone : 03-21-89-55-80



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT.**

EXERCICE 2016

Présentation du service :

Le Service Public d'Assainissement de la Communauté de Communes d'Opale Sud gère 10 communes dont 4 en zonage collectif et 6 en zonage non collectif.

1- Zonage collectif :

a – Caractérisation technique :

Les Communes de Berck-sur-mer, Rang-du-Fliers, Groffliers et Verton possèdent un réseau de collecte des eaux usées représentant, en 2016, 100 Kms, qui se déverse à la station d'épuration d'Opale Sud, située à Berck-sur-mer. La gestion des réseaux et de la station a été confiée à Véolia Eau.

Il existe 2 contrats de délégation dûs à l'historique d'Opale Sud et à l'entrée de la Commune de Verton dans l'intercommunalité :

⇒ un contrat pour la Commune de Verton concernant uniquement la gestion des réseaux. Ce dernier a été renégocié en 2013 et arrive à échéance le 30 Novembre 2021. Le contrat a été signé avec Véolia Eau.

⇒ un contrat pour les Communes de Groffliers, Rang-du-Fliers et Berck-sur-mer concernant la gestion des réseaux et de l'usine épuratoire.

Ce dernier arrive à échéance le 31 Décembre 2026 suite à un avenant signé en novembre 2016 pour la substitution du traitement de désinfection à l'eau de javel des eaux traitées par une unité de traitement aux rayonnements ultra-violet. Il a été signé avec Véolia Eau.

Il est à noter que la Commune de Conchil-le-Temple est zonée en non collectif mais possède 3 lotissements ayant un réseau de collecte des eaux usées et deux mini-stations qui sont gérés par le contrat d'affermage général.

Le réseau de collecte des eaux usées séparatif dessert environ 25 100 habitants sur les 25 800 recensés, ce qui correspond à 11 260 abonnements parmi lesquels 3 autorisations de déversement qui ont été signés : Mc Donald, le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et la clinique du Littoral et une autorisation de déversement a été signée avec Sodexo.

Les 11 260 abonnés sont assainis par 100 Kms de réseau séparatif dont 2 ouvrages de débit de temps sec : terminus et fossé de l'hôpital. Ces réseaux se déversent dans une station d'épuration de 63 000 équivalents habitant, qui a rejeté 2 936 tonnes de boues humides, ce qui représente 731 tonnes de matières sèches, dont 562 tonnes envoyées en centre de compostage normalisé et 168 tonnes valorisées en agriculture.

b – Tarifs :

Chaque année, le Conseil Communautaire délibère sur les primes fixes et les primes proportionnelles.

Pour 2016, le coût est de 1.01 euros H.T. le m³ et 33.81 euros H.T. pour la prime fixe correspondant à un compteur de diamètre 15.

Le coût du contrôle de bon raccordement lors d'une vente d'habitation est de 110.25 euros H.T.

Depuis 2009, c'est Véolia Eau qui intègre les coûts d'assainissement (primes fixes et primes proportionnelles) sur sa facture.

c – Indicateurs de performance :

L'état d'avancement des réseaux de collecte des eaux usées n'est pas le même selon les communes :

- Berck-sur-mer : 95 %
- Rang-du-Fliers : 100 %
- Groffliers : 85 %
- Verton : 100 %.

Les performances des réseaux, de la station d'épuration sont reprises dans les rapports du délégataire (cf. rapports annuels du délégataire).

Il a été réalisé en 2016, 114 contrôles pour vente d'habitation, 24 contrôles de bon raccordement dont 11 avec subventions de l'agence de l'eau artois picardie.

d – Investissement :

En 2016, le service assainissement a réalisé les investissements suivants :

- Création de diverses boîtes de branchements sur les communes de BERCK-SUR-MER, VERTON et GROFFLIERS sur des terrains non desservis.

2 – Zonage non collectif :

a – Caractéristiques techniques :

6 communes sont zonées en non collectif : Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Tigny-Noyelle et Waben. Il faut rajouter les maisons situées à l'écart des bourgs pour les communes zonées en collectif, ce qui représente 2 560 habitants et environ 1 116 habitations.

En 2016, nous avons effectué :

- Mise en place des dossiers et suivi de chantier pour les maisons neuves : 9 dossiers
- Subvention en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général : 2 dossiers
- Deuxième contrôle des assainissements non collectif dans la commune de CONCHIL LE TEMPLE: 273. Il est à noter que nous n'avons pas eu de refus de contrôle.
- Il a été réalisé en 2016, 12 contrôles pour vente.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a la compétence contrôle de l'existant, du neuf et de la réhabilitation.

Le Service a mis en place la compétence entretien avec la création d'un service de vidange.
En 2016, 115 vidanges ont été effectuées :

- 6 sur Airon-Notre-Dame
- 3 sur Airon-Saint-Vaast
- 32 sur Berck-sur-Mer
- 0 sur Colline-Beaumont
- 30 sur Conchil-le-Temple
- 12 sur Groffliers
- 7 sur Rang-du-Fliers
- 6 sur Verton
- 16 sur Waben
- 3 sur Tigny-Noyelle

b – Tarifs :

L'assemblée délibérante d'Opale Sud prend chaque année une délibération sur les redevances :

- redevance pour le contrôle des nouvelles constructions et pour la réhabilitation des systèmes :
194.25 euros H.T.
- redevance pour le contrôle de bon fonctionnement :
55 euros H.T.
- redevance pour le contrôle lors de vente d'habitation :
110.25 euros H.T.

c – Indicateur de performance :

Sur les systèmes contrôlés, le taux de conformité est de 10 %.

Communauté de Communes du Montreuillois
Service Public d'Assainissement
Mairie de Montreuil sur mer
62170 Montreuil-sur-mer
Téléphone : 03-21-06-12-04



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT.**

EXERCICE 2016

Présentation du service :

Le Service Public d'Assainissement de la Communauté de Communes du Montreuillois gère 21 communes dont 11 en zonage collectif et 10 en zonage non collectif.

2- Zonage collectif :

a – Caractérisation technique :

Les Communes d'Attin, Campigneulles les petites, Ecuire, Montreuil sur mer, Neuville sous montreuil, Sorrus et La Madeleine possèdent un réseau de collecte des eaux usées représentant, en 2016, 40 Kms, qui se déverse à la station d'épuration du Montreuillois, située à Montreuil sur mer. La gestion des réseaux et de la station est effectuée en régie par 3 agents. Les communes de Campigneulles les grandes, Beutin, Beaumerie et Wailly beaucamp ne possèdent pas encore de réseau.

Il est à noter que les Communes de Beutin et Wailly beaucamp, zonées en collectif, possèdent 3 lotissements ayant un réseau de collecte des eaux usées et trois mini-stations qui sont gérés en régie (2 sur Beutin et une sur Wailly beaucamp).

Le réseau de collecte des eaux usées séparatif dessert environ 5 250 habitants sur les 8 330 recensés, ce qui correspond à 2 280 abonnements.

b – Tarifs :

Chaque année, le Conseil Communautaire délibère sur les primes fixes et les primes proportionnelles.

Pour 2016, le coût est de 1.45euros H.T. le m³ et 70 euros H.T. pour la prime fixe correspondant à un compteur de diamètre 15.

Le coût du contrôle de bon raccordement lors d'une vente d'habitation est de 90 euros H.T.

c – Indicateurs de performance :

L'état d'avancement des réseaux de collecte des eaux usées n'est pas le même selon les communes :

- Montreuil sur mer : 100 %
- Campigneulles les petites : 60 %
- Campigneulles les grandes : 0 %
- Neuville sous montreuil : 80 %.
- Beutin : 0%
- Beaumerie : 0%
- Attin : 85%
- Sorrus : 100%
- La madeleine : 66%
- Wailly beaucamp : 0%
- Ecuire : 50%

Les performances de la station d'épuration sont reprises dans les rapports ci-joints. Les grandes lignes sont les suivantes :

Les 2 280 abonnés sont assainis par 40 Kms de réseau séparatif dont 4 déversoirs d'orage et 1 bassin de tamponnement. Ces réseaux se déversent dans une station d'épuration de 7 200 équivalents habitant, qui a rejeté 464 tonnes de boues humides, ce qui représente 165 tonnes de matières sèches, entièrement valorisées en agriculture.

302 488m³ d'eaux usées sont entrées à la station d'épuration en 2016, 18 764 m³ ont été déversés au droit des ouvrages de déversement, ce qui représente 35 jours de déversement.

Le rendement moyen, par paramètres sortant de la station est :

- MES : 99.27% (90)
- DCO : 94.69% (90)
- DBO5 : 98.51% (90)
- NG : 80.76% (80)
- PT : 88.10% (90)
-

En parenthèse, le rendement moyen en % obligatoire au niveau national

Il a été réalisé en 2016, 36 contrôles pour vente d'habitation, 17 contrôles de bon raccordement dont 5 avec subventions de l'agence de l'eau artois picardie.

d – Investissement :

En 2016, le service assainissement a réalisé les investissements suivants :

- ECUIRES :

◆ création d'un réseau de collecte des eaux usées rue du Marais: ce qui représente 15 branchements pour un coût total de **404560 euros T.T.C.**

- MONTREUIL SUR MER

◆ création d'un réseau de collecte des eaux usées rue Saint Wulphy : ce qui représente 1 branchement pour un coût total de **24 840 euros T.T.C.**

2 – Zonage non collectif :

a – Caractéristiques techniques :

10 communes sont zonées en non collectif : Bernieulles, Estrée, Estréelles, Hubersent, Inxent, La Calotterie, Montcavrel, Recques sur course, Lepine et Nempont saint firmin. Il faut rajouter les

maisons situées à l'écart des bourgs pour les communes zonées en collectif, ce qui représente 3 580 habitants et environ 1 555 habitations.

En 2016, nous avons effectué :

- Mise en place des dossiers et suivi de chantier pour les maisons neuves : 35 dossiers
- Subvention en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général : 22 dossiers

Il a été réalisé en 2016, 63 contrôles pour vente et 20 contrôles d'existant.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a la compétence contrôle de l'existant, du neuf et de la réhabilitation.

Le Service a mis en place la compétence entretien avec la création d'un service de vidange.

En 2016, 203 vidanges ont été effectuées :

b – Tarifs :

L'assemblée délibérante d'Opale Sud prend chaque année une délibération sur les redevances :

- redevance pour le contrôle des nouvelles constructions :
174 euros H.T.
- redevance pour le contrôle de réhabilitation des systèmes :
190 euros H.T.
- redevance pour le contrôle de bon fonctionnement :
60 euros H.T.
- redevance pour le contrôle lors de vente d'habitation :
90 euros H.T.

c – Indicateur de performance :

Sur les systèmes contrôlés, le taux de conformité est de 10 %.

Sivom de la Région d'Étaples
1040 avenue d'Étaples
BP33
62780 Cucq
Téléphone : 03-21-84-64-71
Courriel : sivom-asst@wanadoo.fr



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT.**

EXERCICE 2016

Présentation du service :

Le Service Public d'Assainissement du Sivom de la Région d'Etaples gère 10 communes dont 3 en zonage collectif et 7 en zonage non collectif.

3- Zonage collectif :

a – Caractérisation technique :

Les Communes de Le Touquet, Merlimont et Cucq possèdent un réseau de collecte des eaux usées représentant, en 2016, 110 Kms, qui se déverse à la station d'épuration du Sivom, située à Cucq. La gestion des réseaux et de la station a été confiée à Véolia Eau.

Il existe 2 contrats de délégation :

⇒ un contrat pour le traitement des eaux usées.

Ce dernier arrive à échéance le 31 mars 2018. Le contrat a été signé avec Véolia Eau. Il a 3 avenants. Il est à noter que les eaux usées de la commune d'Etaples-sur-mer sont traitées sur cette station mais la commune ne fait pas partie du Sivom car elle a son propre contrat d'affermage avec Véolia.

⇒ un contrat pour la collecte des communes de Le Touquet, Cucq et Merlimont.

Ce dernier arrive à échéance le 31 mars 2018. Le contrat a été signé avec Véolia Eau, il a 7 avenants.

Il est à noter que la Commune de Frencq est zonée en non collectif mais possède 2 lotissements ayant un réseau de collecte des eaux usées et deux mini-stations qui sont gérés par le contrat d'affermage collecte.

Le réseau de collecte des eaux usées séparatif dessert environ 40 000 habitants sur les 51 500 recensés, ce qui correspond à 17 415 abonnements.

Les 17 415 abonnés sont assainis par 110 Kms de réseau séparatif dont 5 ouvrages de débit de temps sec et 1 déversoir d'orage.

Ces réseaux se déversent dans une station d'épuration de 60 000 équivalents habitant, qui a rejeté 2 679 tonnes de boues humides, ce qui représente 531 tonnes de matières sèches envoyées en centre de compostage normalisé.

b – Tarifs :

Chaque année, le Conseil Syndical délibère sur les primes fixes et les primes proportionnelles.

Pour 2016, le coût est de 0.676 euros le m³ et 49 euros pour la prime fixe correspondant à un compteur de diamètre 15.

Le coût du contrôle de bon raccordement lors d'une vente d'habitation est de 100 euros.

c – Indicateurs de performance :

L'état d'avancement des réseaux de collecte des eaux usées n'est pas le même selon les communes :

- Merlimont : 55 %

- Le Touquet : 80 %
- Cucq : 78 %

Les performances des réseaux, de la station d'épuration sont reprises dans les rapports du délégataire (cf. rapports annuels du délégataire).

Il a été réalisé en 2016, 169 contrôles pour vente d'habitation, 316 contrôles de bon raccordement dont 26 avec subventions de l'agence de l'eau artois picardie.

d – Investissement :

En 2016, le service assainissement a réalisé les investissements suivants :

- LE TOUQUET :

◆ réhabilitation de 370ml de réseau et pose de 18 boîtes de branchement avenue des Phares et avenue des 3 Martyrs : ce qui représente un coût total de **155 100 euros T.T.C.**

◆ pose de 5 prise de temps sec sur Le Touquet et une sur Etaples: ce qui représente un coût total de **396 000 euros T.T.C.**

- CUCQ

◆ création d'un réseau de collecte des eaux usées Cours des Champs Elysées : ce qui représente 590ml de réseau, 1 poste de refoulement et 26 branchements pour un coût total de **167 400 euros T.T.C.**

◆ raccordement du village vacances Stella Maris : ce qui représente 40ml de réseau, 1 poste de refoulement et 1 branchement pour un coût total de **72 400 euros T.T.C.**

- MERLIMONT

◆ création d'un réseau de collecte des eaux usées rue de Tourville : ce qui représente 260ml de réseau et 22 branchements pour un coût total de **91 400 euros T.T.C.**

◆ création d'un réseau de collecte des eaux usées rue Rose Mousse et rue de la Gare : ce qui représente 150ml de réseau et 13 branchement pour un coût total de **61 600 euros T.T.C.**

- Elévation de 19 boîtes de branchements sur la commune de le Touquet.

2 – Zonage non collectif :

a – Caractéristiques techniques :

7 communes sont zonées en non collectif : Brexent-enocq, Frencq, Longvilliers, Maresville, Saint-Aubin, ; Saint-Josse et Tubersent les maisons situées à l'écart des bourgs pour les communes zonées en collectif, ce qui représente 6 140 habitants et environ 2 669 habitations.

En 2016, nous avons effectué :

- Mise en place des dossiers et suivi de chantier pour les maisons neuves : 136 dossiers
- Subvention en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général : 34 dossiers

Il a été réalisé en 2016, 311 contrôles pour vente et 212 contrôles d'existant.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a la compétence contrôle de l'existant, du neuf et de la réhabilitation.

Le Service a mis en place la compétence entretien avec la création d'un service de vidange.

En 2016, 1325 vidanges ont été effectuées :

- 28 sur Brexent-Enocq
- 460 sur Cucq
- 16 sur Etaples
- 2 sur Lefaux
- 8 sur Longvilliers
- 8 sur Maresvilles
- 373 sur Merlimont
- 25 sur Saint Aubin
- 90 sur Saint Josse
- 245 sur Le Touquet
- 21 sur Tubersent
- 39 sur Frencq
- 1 sur Cormont
- 9 sur les extérieurs

b – Tarifs :

L'assemblée délibérante du Sivom de la Région d'Etaples prend chaque année une délibération sur les redevances :

- redevance pour le contrôle des nouvelles constructions et pour la réhabilitation des systèmes :
230 euros
- redevance pour le contrôle de bon fonctionnement :
60 euros
- redevance pour le diagnostic :
80 euros
- redevance pour le contrôle lors de vente d'habitation :
100 euros.

c – Indicateur de performance :

Sur les systèmes contrôlés, le taux de conformité est de 10 %.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-200069029-20170928-2017-246-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017

Publication : 02/10/2017